



MÉMOIRE SUR LA TARIFICATION DE L'INDUSTRIE DU TAXI DÉPOSÉ À LA CTQ.

L'ATRQ salue cette consultation. Nous regrettons que la CTQ n'ait pas profité de la Table de concertation nationale du transport rémunéré de personnes par automobile pour obtenir un avis préalable. L'absence de proposition à débattre rend difficile les commentaires et surtout la compréhension du résultat à venir.

Évolution des tarifs :

D'entrée de jeu, le dernier ajustement du taximètre de juin 2018 a été de 2.5%, et celle précédente datait de 2012 à 5.11%. L'industrie du taxi a toujours été prudente dans ses demandes de réajustement du taximètre. Par contre, un sondage maison qui date de juin 2021 96 % des compagnies de taxi sondées veulent un réajustement.

Portrait actuel de l'industrie du taxi :

Plusieurs facteurs ont nui à l'industrie du Taxi dans les 3 dernières années, vous trouverez ci-dessous un résumé de ceux-ci.

Conditions diminuant le nombre de conducteurs

1. La départ à la retraite de plusieurs conducteurs suite au Covid (70 ans et plus).
2. La disparition de plusieurs conducteurs suite à l'apparition du PCU conjointe avec l'effondrement de la demande.
3. Le départ à la retraite de plusieurs propriétaires de permis de taxi suite au plan de rachat.
4. Les délais d'émission du certificat de recherche négative pouvant aller jusqu'à 6 semaines.

Pression des nouvelles réglementations sur l'industrie

1. La fuite de plusieurs conducteurs liée à l'implantation du système d'enregistrement des ventes (SEV).
2. La difficulté de l'industrie à négocier des assouplissements aux règlements afin de faciliter le recrutement de nouveaux conducteurs, malgré la Table de concertation nationale du transport rémunéré de personnes par automobile
3. L'absence de rentabilité dû au retard de la modulation de la tarification du taximètre de 25 % avec l'IPC.
4. Les processus d'appel d'offres qui occasionnent le déplacement des profits potentiellement réalisables. Des compagnies de taxi étrangères aux territoires soumissionnant remportent des appels d'offres dans des territoires autrefois protégés pour des compagnies locales malgré l'absence de capacité véhiculaire sur le territoire. Le service est mauvais et les acteurs locaux appauvris ne peuvent plus équilibrer les bénéfices et les pertes pour maintenir des services moins payants.
5. Les nouvelles normes du travail sous la responsabilité de la CNESST qui risquent de redéfinir le lien employé/employeur/ travailleur autonome). Pour plusieurs entreprises, cela impactera la rentabilité du modèle d'affaires et demandera une restructuration totale de leur modèle d'affaires.
6. La présence forte des contrôleurs routiers maîtrisant mal le nouveau règlement et devant appliqués des amendes irréelles et disproportionnées.
7. Les nouvelles normes de formation dispendieuse, notamment celle concernant le transport adapté et la difficulté à obtenir des reconnaissances.

Les conséquences :

Toutes les régions du Québec ainsi que les grandes villes sont exposés à un manque de voiture et ce tant de jour qu' en fin de soirée.

Nous avons répertorié une baisse de 40 % opérationnelle et ce malgré une hausse des attestations émises par la SAAQ. Le phénomène s'explique par le fait que les conducteurs qui opéraient des voitures qui ne leur appartenaient pas, se sont équipés de leur propre équipement, et ce particulièrement dans les grands centres. En région rurale c'est l'inverse, plusieurs taxi sont stationnés et sont inopérants.

Par ailleurs, plusieurs compagnies de taxi ont fermés leur porte depuis dont: Dolbeau, Notre-Dame-du-Lac, St-Pascal de Kamouraska, Dégelis, Islet Cap St-Ignace, Lac Mégantic entre autres.

Les dommages collatéraux sont diversifiés et ont déjà commencé à se faire sentir partout au Québec sous plusieurs formes et s'expriment par plusieurs bris de sécurité auxquelles est exposée la population québécoise.

- 1. L'augmentation du % de risque d'accident avec faculté affaiblie causé par des délais d'attente trop long ou encore même par la non-disponibilité de taxi pour raccompagner la clientèle de bar et impact sur la responsabilité de ceux-ci envers leur clients.**
- 2. La sécurité des clients est compromise par l'augmentation du transport illégal et de faux taxi déjà observable sur le terrain.**
- 3. La diminution ou la cessation des services de transport adapté qui affecte la qualité de vie des personnes en perte de mobilité et impact sur leur capacité à développer leur autonomie et à espérer d'avoir une vie normale.**
- 4. La capacité des Service Préhospitalier d'Urgence est aussi surchargée dans un contexte aussi difficile. Ce qui résulte en l'utilisation abusive d'une ressource vitale.**
- 5. Occupation injustifiée des places disponibles dans les hôpitaux car les clients doivent y rester plus longtemps dû aux manques de ressources pour sortir les clients.**
- 6. L'augmentation de la situation d'isolement des personnes vivant seul et ayant de bas revenus.**

Il va s'en dire que dans les solutions que l'ATRQ a présenté récemment à plusieurs ministères concernés par la crise, la création de moyen attractif à la profession est un facteur majeur d'où s'inscrit le réajustement de la tarification du taximètre.

Voici nos propositions :

1. Que la commission comble immédiatement le retard de l'ICT soit de 26.8% afin de stopper sa progression qui impacte directement sur le pouvoir d'achat des acteurs de l'industrie, donc sur la qualité de l'offre de service, dont le ministre des transport est responsable.

Proposition majeure : ne pas adopter la modification directement mais faire une rencontre conviant les principaux acteurs représentant l'industrie traditionnelle. Cette rencontre vise à faire le point sur les mémoires reçues de manière transparente.

À propos de l'ATRQ.

L'ATRQ est une jeune association qui a fêté ses 3 ans de création en février dernier. Elle regroupe 53 compagnies de taxi et est un joueur majeur au sein de l'industrie. Présente à la nouvelle table du TRPA elle se veut proactive auprès des différents ministères et se veut d'être un acteur du changement. Elle est très engagée envers la population en général et se veut de protéger celles plus vulnérables comme les handicapés.

Nous sommes à votre disposition pour tout échange complémentaire, notamment pour organiser la rencontre

Serge Lebreux - ATRQ